

JEUNE ENTREPRISE. Julie Hamadou, une jeune Paloise, a créé son entreprise sur Internet. Elle cherche à promouvoir une manière « plus naturelle » de materner

Le bébé, tout Net

« **C**e que je propose, c'est d'être parents autrement ». Mère de deux jeunes enfants, Julie Hamadou milite pour une façon plus naturelle de s'occuper des bébés. C'est ce qui a amené cette Paloise de 30 ans à créer sur Internet une entreprise spécialisée dans toute une série d'articles de puériculture parmi lesquels figurent les couches lavables et des écharpes pour le portage des nouveaux nés.

Baptisée Jolilola pour s'inspirer du nom de sa première fille, cette société dont le pas-de-porte est un écran d'ordinateur a été fondée voici deux ans. Elle reçoit aujourd'hui la visite d'internautes vivant aussi bien en France que dans divers pays européens.

Laver au lieu de jeter. « L'idée, c'est de communiquer sur une façon différente de materner », explique la jeune femme. Décidée à battre en brèche bien des idées reçues.

« Les couches lavables sont par exemple réalisées aujourd'hui dans de nouvelles matières : bambou, chanvre, "pul", entièrement biodégradables, et qui se détruisent rapidement une fois que l'on ne s'en sert plus. Alors qu'il faudra compter entre 200 à 500 ans pour qu'une couche jetable, semblable à celles qui inondent le marché, se désagrège. Et encore pas entièrement. Un produit dans lequel on trouvera du plastique, mais aussi du papier. Avec tout ce que cela entraîne en amont en matière d'exploitation forestière ».

Un tissu pour porter bébé.

« L'avantage réside également dans la quantité. De la naissance à l'âge de 2 ans et demi, on estime qu'une tonne de déchets sera produite par un enfant. Alors qu'un lot de 15 à 30 couches lavables peut, pendant la même période, être utilisé pour un à trois ga-

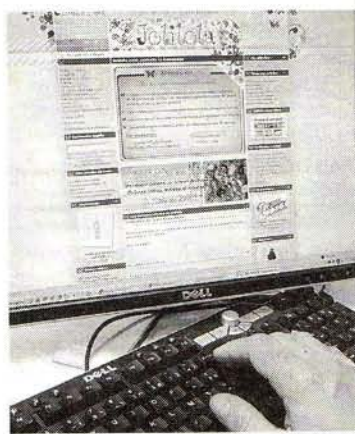


Julie Hamadou. Son entreprise Jolilola a vu le jour en 2005

PHOTO JEAN-LOUIS DUZERT

Un catalogue et des conseils

Julie Hamadou, qui était demandeur d'emploi et a bénéficié d'une aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises, a décidé – jusqu'à présent – de ne pas s'octroyer de salaire sur sa société. Mais d'investir pour lui permettre de disposer d'un catalogue de produits suffisants. Par ailleurs, en dehors de cette activité, et à titre purement bénévole, elle se propose, avec son compagnon Florian, d'apporter des informations et conseils aux familles, associations et organismes intéressés par le maternage et le portage.



Le site de Jolilola

PHOTO A. G.

mins ». Quant au prix : il est sans commune mesure. Là où l'on dépensera 200 à 600 euros avec des produits lavables pendant plus de deux ans, la facture sera, selon eux, de 1 500 à 2 800 euros pour des couches jetables. Même dis-

cours pour ce qui concerne la façon de porter un nouveau-né. « Contrairement au portebébé classique, l'écharpe de portage, permet à l'enfant d'avoir une position plus confortable qui respecte sa physiologie. Avec le dos bien arron-

di, les hanches bien basculées et une assise sur les fesses plutôt que sur les parties génitales. Sans être, en plus, face au monde. Ce qui peut être ressenti comme une agression ».

Une technique qui existe depuis toujours, et qui privilégie la proximité avec le bébé, poursuivent Julie Hamadou et Florian Bourret, son compagnon, qui l'a aidée à mettre au point le site internet.

Une entreprise qui n'a rien de virtuel, et dont le catalogue présente aujourd'hui plus de 200 produits. Du collier en ambre pour les maux de dents et l'apaisement aux vélos sans pédales conçus par des créateurs allemands. Sans oublier le poncho de portage. Une grande cape dont on peut se couvrir quand on porte son bébé, et dont Julie Hamadou indique être aujourd'hui le seul fabricant français.

► **Contact :** www.jolilola.com ;
tél : 09 50 38 52 09.
: J.-J. N.